

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 9: L'autoroute du Léman et ses ouvrages

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commun des questions relatives à ce domaine de la construction, dans leur aspect technique aussi bien qu'économique.

Dans le cadre de ces recommandations, un projet de règlement établi à l'intention du groupe spécialisé SIA pour les travaux souterrains énumère comme buts :

- Rassemblement et diffusion des informations techniques relatives aux travaux en souterrain.
- Observation suivie des progrès réalisés par les techniques des travaux en souterrain.
- Etablissement d'une statistique portant sur la demande de travaux en souterrain aussi bien à court qu'à long terme.
- Promouvoir les connaissances en matière de travaux en souterrain par l'encouragement de la recherche et par l'organisation de réunions et de visites de chantiers.
- Etablissement de normes pour les travaux en souterrain.
- Entretien des contacts avec les différents pays et au sein de la Société internationale des travaux en souterrain.

C'est à dessein que l'on n'a pas utilisé l'expression « construction de tunnels » dans la désignation du groupe, parce que son domaine d'activité comprend non seulement la construction de tunnels pour voies de communication de tous genres (chemins de fer normaux, chemins de fer souterrains, métropolitains, routes), mais également

- les galeries pour centrales hydro-électriques, pour la distribution d'eau potable, pour l'évacuation d'eaux usées, etc. ;
- les centrales souterraines elles-mêmes, hydrauliques et thermiques ;
- les grands garages souterrains ;
- les réservoirs de liquides et de gaz ;
- les constructions militaires et abris de protection civile.

Il est évident que cette liste ne prétend pas être exhaustive et que l'on ne peut savoir actuellement ce que l'avenir nous réserve.

Position et financement du nouveau groupe spécialisé

Les instigateurs du nouveau groupe tiennent à préciser qu'ils n'ont absolument pas l'intention de porter ombrage ni de faire concurrence à aucune organisation existante. Au contraire, ils voient dans ce groupe une excellente possibilité de coordonner les diverses activités qui se déploient aujourd'hui indépendamment les unes des autres.

Les dépenses entraînées par les activités du groupe devront être couvertes par les cotisations des membres et par des subsides éventuels. Cependant, le secrétariat général de la SIA pourra être mis à la disposition du groupe ou effectuer certains travaux pour lui. On est d'avis que l'importance de la cotisation restera dans les mêmes limites que celles d'autres groupements suisses analogues. Elle ne pourra être fixée que lorsque le nombre des membres pourra être évalué avec une probabilité suffisante.

Appel aux intéressés

Toutes les personnes et organisations s'intéressant et envisageant d'adhérer au groupe spécialisé SIA pour les

travaux souterrains sont invitées à le faire savoir par écrit immédiatement et sans aucun engagement définitif au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

Dans le cas où la proposition de création de ce groupe serait approuvée par l'Assemblée des délégués, la séance de fondation aurait lieu le mercredi 12 septembre prochain, à Berne. L'ordre du jour de cette séance comprendrait, outre l'adoption du règlement et l'élection des organes du groupe, quelques brefs exposés de spécialistes expérimentés sur quelques problèmes spéciaux et ouvrages exécutés. Ainsi, dès le début, une assez large place sera faite, à côté des tâches administratives indispensables, à l'activité prédestinée du groupe.

Dès que les travaux préparatoires seront suffisamment avancés, des informations détaillées seront publiées dans la presse professionnelle.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 15 et 16 des annonces

Informations diverses

Pose «en batterie» des tuyaux en PVC GRESINTEX

(Voir photographie page couverture)

La commune de Morges construit actuellement un exutoire amenant les eaux claires des communes d'Echichens et de Morges-Est au lac ; la même canalisation évacue les eaux du ruisseau « Grosse-Pierre ».

L'auteur du projet avait à résoudre les problèmes suivants :

- Du côté amont, la cote supérieure du collecteur était fixée d'une manière impérative par la traversée sous la route cantonale n° 1.
- Du côté aval, la cote inférieure de l'exutoire était aussi imposée par la présence du collecteur de concentration inter-communal sud qui longe les quais. Le passage de l'exutoire au-dessous de ce collecteur l'aurait prolongé de 200 m dans le lac.

Ces deux points fixes donnent une pente très faible et le débit prévu est de 11 000 l/sec.

L'ingénieur responsable a pu faire face à ces exigences en adoptant des tuyaux en PVC GRESINTEX, ø 800 mm, posés «en batterie» de huit et fonctionnant en écoulement laminaire.

L'encombrement minimum de ces tuyaux (épaisseur 6 mm) permet d'obtenir le maximum de pente possible entre les deux ponts fixes (5 %). Le coefficient de rugosité très favorable du PVC assure l'écoulement du débit et réduit au minimum les frais d'entretien.

Enfin, le coût de l'ouvrage est nettement plus avantageux que la solution traditionnelle qui, en l'occurrence, aurait consisté en la construction de caniveaux rectangulaires en béton coffré.

Maître d'œuvre : Communes de Morges et Echichens.

Bureau technique : M. G. Chevalier, ing. SIA, Service technique, Commune de Morges.

Entreprise : J. Spinedi S.A., Lausanne.

Distributeur GRESINTEX pour la Suisse :
Canalisations Plastiques S.A., Lausanne.